Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 28 octobre 2026

Propriétaires de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes, le Grand Avignon passe au crible les nouvelles règles



Réglementation, fiscalité, classement : les propriétaires de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes sont invités à deux réunions, les mardi 3 novembre à Pujaut et jeudi 5 novembre à Avignon. L'occasion de sécuriser leur activité, mais aussi de saisir les opportunités du tourisme à vélo et de la randonnée.

L'Office de Tourisme du Grand Avignon, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Gard, organise deux rencontres ouvertes aux professionnels déjà installés comme aux futurs exploitants.

Réglementation et fiscalité : des réponses concrètes

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 28 octobre 2026

Le mardi 3 novembre, à 18h, la première réunion se tiendra à la mairie de Pujaut. Deux jours plus tard, jeudi 5 novembre, les participants seront accueillis à Avignon Agroparc, dans le bâtiment A de la Direction du Développement économique et du Tourisme. Au programme ? Statuts des hébergements, démarches administratives obligatoires, classement officiel des meublés et spécificités des chambres et tables d'hôtes. Un expert fiscaliste détaillera également les règles de déclaration des revenus locatifs et les avantages fiscaux susceptibles d'être associés au classement de l'hébergement. La rencontre ne se limitera pas à une présentation théorique. Une seconde partie permettra aux participants d'interroger directement les intervenants et d'obtenir des réponses adaptées à leur situation. Des rendez-vous individuels pourront aussi être proposés pour approfondir les cas particuliers.



L'Insolas à Villeneuve-lès-Avignon DR

Le vélo et la randonnée, relais de croissance

Le tourisme itinérant est une filière importante du tourisme car randonneurs et cyclotouristes recherchent notamment des logements accessibles à la nuitée, idéalement situés à proximité des grands itinéraires. D'ailleurs, 14 des 16 communes du Grand Avignon sont traversées par une véloroute ou un sentier de grande randonnée. Seules Entraigues-sur-la-Sorgue et Vedène ne sont pas encore concernées. Egalement, les touristes à vélo en itinérance dépensent quotidiennement et par personne 68€ contre 55€

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 28 octobre 2026

pour les visiteurs en séjour. Hébergement, restauration et services de proximité peuvent ainsi bénéficier de ces passages. Pour les propriétaires, adapter son offre à cette clientèle pourrait devenir un levier de diversification.

Un accompagnement au-delà des réunions

Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme du Grand Avignon accompagne les hébergeurs par l'intermédiaire de son Espace Pro, notamment pour les démarches réglementaires, le classement, la promotion des établissements et l'évolution de leur offre. L'inscription est obligatoire aux réunions et se fait ici. Besoin d'un renseignement ? La formulation des questions se fait auprès de : partenariat@grandavignon.fr.

Les infos pratiques

Mardi 3 novembre à 18h, à la mairie de Pujaut, rue de la mairie. Jeudi 5 novembre 2026, à 18 h : Avignon Agroparc, bâtiment A de la Direction du Développement économique et du Tourisme, 200, rue Michel-de-Montaigne. Inscription préalable obligatoire aux réunions ici.

Mireille Hurlin

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !